



Le Réseau national musique et handicap a pour vocation de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux arts, à la culture et notamment à la musique (spectacle vivant, pratique musicale, apprentissage, formation...)

Le RNMH a élaboré une **charte** qui définit l'ensemble de ses valeurs, en référence aux textes fondateurs relatifs aux droits culturels et aux droits des personnes handicapées

La 8<sup>e</sup> rencontre nationale du RNMH se déroulera au

**Centre Culturel Baschet**  
1 rue de Saint-Exupéry  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

#### Accès

- En voiture : Francilienne N104  
Sortie 42 Saint-Michel-sur-Orge/centre
- En Transilien : RER C  
Gare de St-Michel-sur-Orge à 300 m

Les partenaires de la 8<sup>e</sup> rencontre nationale du RNMH



Le RNMH est soutenu par le Ministère de la Culture



Réseau National Musique et Handicap  
10 rue de l'émeraude 34070 Montpellier  
coordination@musique-handicap.fr  
06.43.56.92.95  
www.musique-handicap.fr



du Réseau national musique et handicap



Réseau National Musique et Handicap  
10 rue de l'émeraude  
34070 MONTPELLIER

Cette 8<sup>e</sup> rencontre nationale aborde le sujet de la transmission et de la mutualisation comme démarches au service du développement des pratiques artistiques inclusives.

En rassemblant l'expertise et les énergies de ses adhérents, le RNMH souhaite créer une synergie favorable à l'innovation et au déploiement de l'offre artistique inclusive sur le territoire national. Conformément à l'esprit de la charte du Réseau national musique et handicap, cet événement réunira des acteurs locaux et nationaux de l'enseignement et de la pratique musicale, de la facture instrumentale, des collectivités, du secteur médico-social, des artistes du spectacle vivant, des personnes en situation de handicap et leurs familles.

### Lundi 27 avril 2020

- 9h Accueil des participants
- 9h30 **Ouverture de la 8<sup>e</sup> rencontre nationale** en la présence de Madame Floriane Mercier, Cheffe du bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles au Ministère de la Culture, de Madame Céline Poulet, secrétaire générale du comité interministériel du handicap et de Madame Sophie Rigault, Maire de Saint-Michel-sur-Orge, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne
- 10h Introduction de Pierre Delcambre, professeur émérite en Sciences de l'information à l'Université Lille 3 : « *Transmettre, une affaire de vécu et d'expérience. Mutualiser, un problème de collectif de pédagogues* ».
- 10h30 **Tous ensemble, tous différents...**  
*Présentation interactive des participants animée par Barth Russo*
- 11h30 **Transmettre et mutualiser : buts, motivations, enjeux...**  
Témoignages de :  
1. Maïla Dive, référent culture APF-France Handicap  
2. Gilles Camelin, enseignant au conservatoire de Lons-le-Saulnier  
3. Michèle Canos, parent d'enfant en situation de handicap  
4. Philippe Khoubesserian et Pierre Cuffini, artistes\*  
\* Le temps de ce 4<sup>e</sup> témoignage est prévu à 19h.
- 12h30 Déjeuner
- 14h **Ateliers collaboratifs - La transmission in vivo : quoi ? comment ? pour qui ?**  
*Participation en petits groupes à chaque atelier (45 mn par atelier)*
- Atelier 1 : Partager une même musique et s'enrichir de nos perceptions singulières
- Atelier 2 : Percevoir et produire du son, nos sens en actions. Intégrer les différences pour faire musique
- Atelier 3 : Construire un cadre, communiquer, s'adapter à la diversité pour mieux se comprendre
- 17h Restitution plénière des ateliers
- 18h Apéritif convivial
- 19h Moment musical et témoignages « Artistes et transmission » par Philippe Khoubesserian et Pierre Cuffini
- 20h Fin de la première journée

### Mardi 28 avril 2020

- 9h Accueil des participants
- 9h10 **Promenade-exposition « À la rencontre de ce(ux) qui nous parle(nt)... » : les outils de transmission des adhérents**
- 9h30 **Les outils et les ressources de la transmission et de la mutualisation distancielles : leviers, obstacles et amélioration des pratiques**  
*Atelier en petits groupes*
- 11h **La transmission et la mutualisation entre acteurs d'un réseau : l'exemple de la FNAMI (Fédération Nationale des Associations de Musiciens-Intervenants)**  
Témoignage de Ouassem Nkhili, enseignant pour le Pôle culturel des Coëvrons, musicien, chef de chœur, formateur, à l'origine de la FNAMI, un réseau de professionnels de l'éducation artistique musicale.
- 12h **Clôture de la 8<sup>e</sup> rencontre nationale**
- 12h30 Déjeuner
- 14h-16h **Conseil d'administration du RNMH ouvert aux adhérents :**
- calendrier prévisionnel 2020
  - fonctionnement du réseau

« *Transmettre,  
ce n'est pas remplir un vase,  
c'est allumer un feu* »

Montaigne, Essais

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### 8<sup>e</sup> rencontre nationale

du Réseau national musique et handicap

à retourner à l'adresse indiquée au dos,  
avec votre règlement, **avant le 17 avril 2020**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Courriel.....

Structure.....

Fonction.....

Je souhaite participer aux journées

- tarif adhérent 25 €
- tarif non-adhérent 40 €

Je souhaite

- le repas du lundi midi 16 €
- le repas du mardi midi 16 €

Soit la somme totale de ..... €

Je joins le règlement total de ma participation aux rencontres nationales par **chèque à l'ordre du RNMH**

Si vous avez des besoins particuliers nécessitant un accueil adapté, merci de nous contacter au 06.43.56.92.95 - coordination@musique-handicap.fr

J'autorise expressément le Réseau national musique et handicap, organisateur de la 8<sup>e</sup> rencontre nationale du RNMH, ainsi que ses partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, sur tous les supports y compris promotionnels, pour la durée la plus longue précisée par la loi, les règlements et traités en vigueur.

À....., le .....

Signature :